

Assurance négociant automobile

Le récapitulatif de l'offre : RC professionnelle, stock sous plaque W, dommages, défense et protection juridique ·
Juillet 2026

Pour qui ?

- **Négociants et marchands** de véhicules légers (PTAC inférieur ou égal à 3,5 t), dès la création d'entreprise
- **Mandataires et courtiers automobiles** (vente sur mandat écrit ou mise en relation)
- **Convoyeurs** de véhicules pour compte de tiers, sans licence de transport
- Deux-roues admis dans la limite de **30 % du chiffre d'affaires**
- Activités annexes sur les véhicules destinés à la vente : préparation, nettoyage, pièces neuves, petites réparations dont carrosserie
- Hors périmètre : location, grosses réparations, dépannage-remorquage, pièces d'occasion, import-export hors de France sans validation écrite préalable

Le fonctionnement : une police de stock

Ni liste de véhicules, ni déclaration individuelle : la garantie est attachée au véhicule inscrit à votre livre de police, jamais à la plaque.

- 1 Entrée en garantie.** Couverture automatique dès l'inscription au livre de police ; un véhicule confié est garanti dès le bon de remise signé du propriétaire.
- 2 Vie en stock sous plaque W.** Essais, convoyage, contrôle technique, exposition : la plaque amovible passe de véhicule en véhicule (un seul véhicule en circulation par numéro W, certificat à bord, France uniquement).
- 3 Sortie à la vente.** Le véhicule passe en « sorties » du livre de police et quitte la garantie ; l'immatriculation définitive revient à l'acheteur. La RC professionnelle continue de couvrir les véhicules vendus, réparés ou préparés.

Jamais couverts : véhicules d'usage propre du garage, du gérant ou des salariés, prêt et courtoisie, véhicules loués, camping-cars, caravanes, vans, voitures de course.

Les garanties, poste par poste

Sur la route

- RC automobile obligatoire du stock et des véhicules confiés, **essais clients inclus**
- RC circulation valable en France, DROM-COM et pays de la carte verte
- Garantie du conducteur autorisé : décès, invalidité (au-delà de 10 % de DFP), hospitalisation
- Défense pénale et recours suite à accident : jusqu'à **13 500 € HT** de frais par dossier

Vos responsabilités d'entreprise

- RC professionnelle, y compris après livraison (véhicule vendu, réparé, préparé)
- RC exploitation, RC employeur avec faute inexcusable
- Risques environnementaux : atteinte à l'environnement, préjudice écologique, frais d'urgence

Votre stock et les véhicules confiés

- Incendie, explosion, foudre
- Vol, tentative, vandalisme (sous conditions antivol SRA / gravage ARGOS)
- Événements naturels dont grêle, catastrophes naturelles et technologiques, attentats, émeutes
- Accident : formule tierce collision ou **dommages tous accidents**
- Indemnisation en valeur économique à dire d'expert, franchise déduite

Le volet juridique en plus

- Protection juridique des litiges d'achat et de vente : **20 000 € TTC par litige**, 3 litiges par an
- Libre choix de l'avocat, information juridique par téléphone
- Exclusion à connaître : le recouvrement de créances

Les conditions clés à vérifier avant de signer

- **Plafond par véhicule** fixé aux conditions particulières (45 000 € à titre indicatif) et plafond global par événement
- **Garantie vol** : antivol de direction et clé codée pour tous ; gravage ARGOS + système agréé SRA ou géolocalisation selon la classe ; les trois cumulés au-delà de 60 000 €
- **Bris de glace exclu** pour les véhicules confiés et destinés à la vente
- **Grêle** : plafond d'événement spécifique fréquent, à examiner si le stock est en extérieur
- **Territorialité** : dommages au stock et RC d'entreprise en France métropolitaine uniquement
- **Cotisation indexée sur le chiffre d'affaires**, provisionnelle puis régularisée au-delà du seuil prévu ; contrat annuel, préavis de résiliation 2 mois

Le budget

ENTRÉE DE GAMME

Socle responsabilités

3 000 € TTC / an, à partir de

RC automobile stock et confiés, RC professionnelle, exploitation, employeur, environnement, défense pénale et recours, garantie du conducteur.

BUDGET MOYEN CONSTATÉ

Protection complète

5 000 à 6 000 € TTC / an

Socle + dommages au stock (incendie, vol, événements naturels, tous accidents) + protection juridique. Franchises et plafonds ajustés à votre parc.

Montants TTC indicatifs, constatés sur nos placements pour des négociants VL au chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € HT. Chaque tarif fait l'objet d'un devis nominatif établi sur votre déclaration de risque.

En cas de sinistre

- Déclaration sous **5 jours ouvrés** ; vol : **2 jours ouvrés** avec dépôt de plainte dans les 24 heures
- Photocopie du **livre de police** à joindre à chaque déclaration : sa tenue à jour est la clé de voûte de l'indemnisation
- BL ASSUR prépare la déclaration avec vous et suit le dossier jusqu'au règlement

BL ASSUR, courtier en assurances indépendant · ORIAS n° 17 003 326 (orias.fr) · Zéro frais de courtage, panel de plus de 30 compagnies

Buchelay (78200) · 38 rue des Mathurins, 75008 Paris · **bl-assur.fr** : demandez votre étude gratuite avec votre Kbis et votre chiffre d'affaires prévisionnel.

L'identité des assureurs et du gestionnaire du contrat figure sur le devis et les conditions générales remises avant toute souscription. Garanties applicables dans les conditions, limites, franchises et exclusions des conditions générales et particulières.